

**Arrêté 2020 – 23**

*Portant délégation de signature à la directrice des relations extérieures et de la vie étudiante de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence*

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université, notamment son article 20;

Vu l'arrêté ESRS2009960A du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 22 mai 2020, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence – M. Rostane Mehdi ;

Vu l'arrêté n°2020-22 du 29 juin 2020 portant nomination de Madame Delphine CHAZALON en qualité de directrice des relations extérieures et de la vie étudiante de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence ;

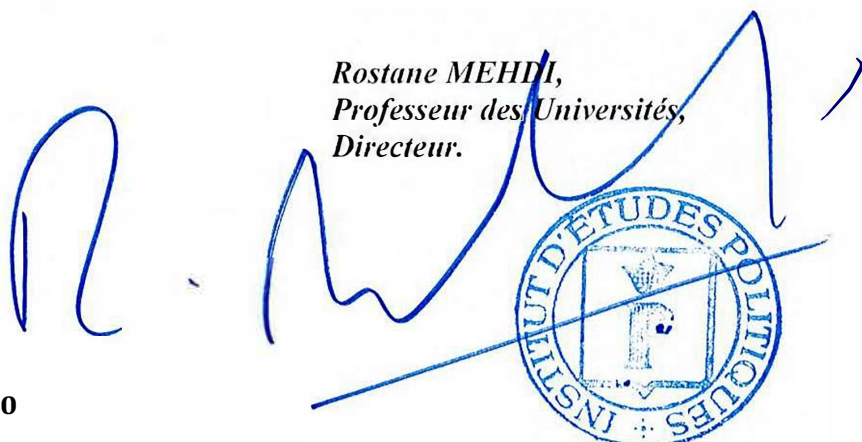
**ARRETE :**

**Article 1 :** Madame Delphine CHAZALON, Professeur agrégée, directrice des relations extérieures et de la vie étudiante de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence reçoit délégation de signature à l'effet de signer, au nom du Directeur, le Professeur Rostane MEHDI les conventions de stage des étudiants à l'exception de celles des étudiants de Master 2.

**Article 2 :** Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 juin 2020

*Rostane MEHDI,  
Professeur des Universités,  
Directeur.*



**TRANSMIS AU RECTEUR LE : 01/07/2020**

**DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 02/07/2020**